



POUVOIR

Assemblée Générale Annuelle du 25 septembre 2025

Comité de Brignoles - Saint-Maximin

(à retourner avec le bulletin réponse)

Il est rappelé au sociétaire qui donne pouvoir à un mandataire, de s'assurer au préalable, que cette personne sera bien présente à l'assemblée.

Pour que le pouvoir soit valable, il faut que le sociétaire soit à jour de sa cotisation. Le pouvoir doit être daté et signé par le sociétaire et ne comporter aucune rature ni surcharge.

Monsieur : _____

donne par le présent le pouvoir à :

M. / Mme : _____

De prendre part à toutes les délibérations sur les questions inscrites à l'ordre du jour, d'émettre tous votes, signer toutes feuilles de présence, tous procès-verbaux et documents, confier tous mandats et, de manière générale, faire le nécessaire pour assurer la représentation du soussigné, promettant de ratifier.

Fait à : _____

Le : _____

Signature avec mention manuscrite "BON POUR POUVOIR"

Question(s)
